



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

TRANSFERT DU MARCHÉ DU DONJON SUR LE
PARKING DU MOULIN DU MILIEU

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
26 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION ET DE LA
SECURITE**

**TRANSFERT DU MARCHÉ DU DONJON SUR LE PARKING DU
MOULIN DU MILIEU**

Monsieur Christophe POIRIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort a mis en place un programme pluriannuel d'aménagement des espaces publics du centre-ville.

La place du Donjon, où se tiennent les marchés hebdomadaires, les jeudis et samedis, va, à son tour, être rénovée et embellie. Les travaux débiteront à la fin de l'année 2011 et auront lieu en 2012.

Afin de permettre cette réalisation, le marché du Donjon sera transféré sur le parking du Moulin du Milieu qui a été retenu pour accueillir, durant les travaux, les commerçants non sédentaires.

En application de la loi, l'avis du Président de la Fédération Départementale des Commerçants non sédentaires a été sollicité.

En effet, le Conseil municipal doit délibérer sur le transfert du marché du Donjon, conformément à l'article L 224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Les délibérations du Conseil municipal relatives à la création, au transfert ou à la suppression de halles ou de marchés communaux sont prises après consultation des organisations professionnelles intéressées qui disposent d'un délai d'un mois pour émettre un avis »,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le principe du transfert du marché du Donjon sur le parking du Moulin du Milieu durant la période d'aménagement de la place du Donjon à compter du 3 novembre 2011.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Christophe POIRIER